

ENSA VERSAILLES-2024-1778270- MCF VT n°2 H/F

Ref : 2024-1778270

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Versailles
(ENSA Versailles)
Ministère de la culture

Localisation

ENSA de VERSAILLES

Domaine : Enseignement et formation

Date limite de candidature : 16/01/2025

Nature de l'emploi		Expérience souhaitée	
Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels		Non renseigné	
Rémunération <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small>	Catégorie	Management	Télétravail possible
Non renseigné	Catégorie A (cadre)	Non	Non

Vos missions en quelques mots

L'ENSA Versailles recrute un(e) enseignant(e)-chercheur(e) en « Ville et territoires » (Discipline : urbanisme et projet urbain) afin d'assurer les missions suivantes en lien avec les équipes existantes.

MISSIONS PÉDAGOGIQUES

en cycle master, au sein du master international « Toward Territorial Transition » (miv_TTT) un master orienté vers le projet urbain et les métropoles en transition entièrement en anglais accueillant une douzaine d'étudiants par promotion. Jusqu'à 6 peuvent obtenir un double

diplôme d'architecte-urbaniste franco-chinois avec le CAUP-Tongji (Shanghai). Dans ce master porté par des méthodes de recherche par le projet et des outils dits sensibles, les étudiants apprennent à adresser les questions urgentes et significatives de bouleversement climatique et environnemental et à y répondre par des stratégies de prospective, de transformation de territoires et de pratiques résilientes ou tactiques. Ils en ressortent avec un bagage solide permettant d'intégrer des agences d'architecture, d'urbanisme et de paysage en France ou à l'international, aussi bien que de poursuivre un parcours par un doctorat. Les étudiants sont ainsi encouragés à réaliser des PFE mention recherche et à suivre des parcours hybrides entre pratique et recherche.

- Responsabilité d'un enseignement d'initiation à la recherche – UEIR – premier semestre, sur outils sensibles
- Responsabilité d'un groupe de mémoires de fin d'études – MFE (dont les Master Theses du CAUP-Tongji) sur la thématique des villes saines et résilientes pour les étudiants du double diplôme
- Responsabilité d'un atelier de projet – P45 – second semestre, sur la (dé)métropolisation, les territoires de l'eau et la résilience
- Direction de projets de fin d'études – PFE – dont des PFE mention recherche

MISSIONS SCIENTIFIQUES

- Être porteur de problématiques de recherche dans le domaine de la ville et des territoires, en assurer la veille scientifique et y effectuer des travaux originaux à la croisée des champs théoriques et pratiques
- Participer aux recherches, conférences et séminaires organisés par le LéaV et être force de proposition
- Contribuer à la diffusion et à la valorisation de la recherche à l'école
- Contribuer au rayonnement des travaux du LéaV et de l'ENSA Versailles hors les murs

MISSIONS TRANSVERSALES

- Prendre part au pilotage scientifique du master international et en assurer le pilotage technique
- Participer au développement des relations et des partenariats internationaux de l'école (rencontres, workshops, conférences, jurys, etc.)
- Participer aux activités variées de la vie de l'école (encadrement de stages, sélection des primo-entrants, jurys mobilités, journée recherche, white week, studios de projet, MFE, PFE, etc.)
- Contribuer à l'analyse critique de l'enseignement du champ VT et participer à la réflexion pédagogique de l'établissement

Profil recherché

1. Expériences et compétences souhaitées

Capable d'assurer des encadrements à la fois théoriques et pratiques au sein du miv_TTT, la personne recrutée devra présenter un triple profil d'enseignant-chercheur-praticien et justifier d'expériences solides dans l'enseignement du projet urbain et du mémoire en anglais en cycle master. L'expérience d'enseignement à l'échelle internationale et/ou universitaire est fortement souhaitée.

La personne recrutée devra mettre ses propres acquis au service de l'enseignement. Ses travaux professionnels confirmés et sa production reconnue pour sa position critique et son apport personnel à son champ d'étude lui permettront en effet d'être force de proposition pédagogique et scientifique.

Ses terrains d'investigation, pratiques et théoriques, s'intègrent ou s'articulent avec les trois principes fondamentaux de la formation en projet à l'ENSA Versailles (conception sur grands territoires et paysage du XXIème siècle, représentation du projet, transdisciplinarité), au moins un des axes thématiques du LéaV, le domaine pilier du miv_TTT du projet urbain et des métropoles en transition et les thématiques de nos partenaires (villes saines et résilientes pour le CAUP-Tongji, territoires de l'eau et résilience pour Chulalongkorn).

Capable de travailler de manière collégiale avec l'équipe enseignante et administrative, la personne engagée assurera le pilotage technique et participera au pilotage scientifique du miv_TTT. Capable de dialoguer avec d'autres champs culturels et professionnels à l'échelle européenne et internationale, elle s'attachera à développer relations et partenariats.

Elle sera dans une démarche de préparation d'une HDR et pourra contribuer à encadrer des thèses à moyen terme en lien avec les problématiques territoriales, urbaines et paysagères.

2. Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Rattachement au miv_TTT (dir. : Ingrid Taillandier et Matthias Armengaud)

Rattachement au LéaV (dir. Nathalie Simonnot)

3. Diplômes souhaités ou expérience professionnelle souhaitée

- Diplôme d'architecte requis
- Doctorat en aménagement, urbanisme et/ou en architecture souhaité
- Diplôme de spécialisation ou qualification sur les questions urbaines, territoriales, géographiques, paysagères, environnementales ou climatiques apprécié
- Expérience dans l'enseignement dans les champs du projet et du mémoire. Expérience d'enseignement à l'international ainsi qu'une capacité à enseigner en anglais.
- Expérience pratique d'architecte-urbaniste portant sur des études territoriales, urbaines et/ou de maîtrise d'œuvre d'espaces publics
- Expérience dans le domaine de la recherche en architecture, urbanisme, géographie et/ou paysage à l'échelle nationale et internationale

Éléments de candidature

Personne à contacter

rh@versailles.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Postes ouverts à la mutation ou au détachement.

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

Nombre d'enseignants dans la discipline : 5 titulaires (1 professeur, 4 maitres de conférences)

et 2 associés (1 à temps plein et 1 à mi-temps)

Liaisons hiérarchiques : Le directeur de l'ÉNSA Versailles

Liaisons fonctionnelles : La directrice des études et de la recherche

Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Versailles

Statut du poste

Vacant à partir du 01/09/2025

Métier de référence

Enseignante / Enseignant dans le supérieur

Qui sommes nous ?

L'ÉNSA Versailles fonde sa singularité sur la qualité et la variété de ses enseignants. Le dialogue permanent entre les enseignants, l'administration et les étudiants entretient la réactivité de l'école. Tout en se positionnant sur des sujets précis, l'école évite tout positionnement doctrinal. Le dynamisme de ses instances lui permet de s'adapter rapidement à l'actualité des problématiques architecturales.

Les enseignants ont la liberté de développer les sujets qu'ils estiment les plus importants, qu'ils soient d'actualité ou bien fondamentaux. En cycle Master, ces sujets s'organisent autour de cinq questions renouvelées tous les cinq ans, pour que chacun puisse travailler sur ses spécialités sans renoncer au collectif.

Trois principes fondamentaux organisent la formation en projet : la conception sur les grands territoires et le paysage du XXI^e siècle ; la maîtrise d'un savoir-faire plastique en représentation du projet ; la transdisciplinarité qui croise l'enseignement du projet avec arts plastiques, les SHSA ou encore l'expérimentation technique.

L'ÉNSA Versailles propose également un master spécialisé, une formation HMNOP, une

préparation au concours AUE, une formation post-master (Mastère), un double diplôme architecte-ingénieur, un master international avec un double diplôme architecte-urbaniste et une formation professionnelle au diplôme d'État d'architecte (DEA).

La recherche se structure au sein d'un laboratoire, le LéaV, autour de cinq axes thématiques :
Eléments et phénomènes / **Métropolisations et nouvelles formes d'urbanité / Espaces, corps, sensibilités : une mise en récit du monde /**

Transition(s), Transformation(s). Les chercheurs, pour la plupart enseignants à l'école, entretiennent le lien indispensable entre enseignement et recherche.

L'ÉNSA Versailles prépare au doctorat en architecture qu'elle co-délivre avec l'Université Paris-Saclay, ainsi qu'avec CY Cergy Paris Université, et plus particulièrement son Ecole Universitaire de Recherche, avec laquelle elle développe le doctorat par le projet.

Le projet d'établissement s'articule autour de la création d'un plan étudiant, de nouvelles formations (culture de l'expérimentation, post-diplôme dédiés au logement et à la transition écologique, petite école d'architecture) et de lieux innovants (fablab, espaces pour l'expérimentation à grande échelle).

L'ÉNSA Versailles se distingue enfin par son centre de création d'art contemporain, la Maréchalerie, qui permet de croiser les regards architecturaux, artistiques, sociaux